

Attouchement sur mineur, besoin de réponses

Par Marion, le 24/05/2011 à 17:34

Bonjour,

J'ai 17 ans et j'ai moi même été victime d'attouchement par le beau père d'une très bonne amie, j'ai mit du temps à réaliser ce qui m'était arriver et aussi beaucoup de temps à pourvoir en parler. Le procrée est demain et je suis morte de trouille! J'aimerais savoir ce que cette personne risque et combien elle peut prendre de prison si elle en prend..

Merci de vos réponses!

Par mimi493, le 24/05/2011 à 19:16

Vous ne donnez pas assez de précisions pour qu'on vous réponde (date des faits, il a fait quoi, car le terme attouchement n'existe pas en droit français)

Vous en avez parlé à quelqu'un au moment des faits ?

Vous avez vu un médecin?